


 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
 VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
 DE LURE

 Rue des Berniers - ZA de la Saline
 70200 LURE

**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
 Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

*Unité de gestion	805	CC PAYS DE LURE
*Installation	070000590	RESEAU FAYMONT
*Point surveillance	600	FAYMONT
Commune prélèvement	FAYMONT	
Destinataires	ARS DT 70 - COM COM	
Préleveur	LDVH	*Date Prél 28/06/2022 *Heure Prél 10:20
Date début analyse	28/06/2022	Date Récept 28/06/2022 Heure Récep 14:25

RAPPORT D'ESSAI HY2227-2517

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 27-69

 *Lieu exact prélèvement M. KOUSKOFF Yvan - 6 grand rue
 *Eau TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	CBA			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	<0,05	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	<0,05	mg/L	/	/
# Température	Détermination T°C v3	19,6	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	59	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	>300	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	8,2	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	15,9	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	306	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

Commentaire bactériologique

Présence de nombreuses colonies non cibles qui peuvent occulter les colonies cibles (coliformes, E. coli)

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 01/07/2022

La Responsable chimie des eaux

Imprimé le : 01/07/2022

POUZET
Christelle POUZET

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

*VU
J9*

R4

ARRIVEE

06 JUL. 2022

*R4
50822*

Communauté de Communes
du Pays de Lure